



Formation en Immobilier

**PROGRAMME DE FORMATION**  
**LA VENTE DES BIENS EN VEFA**

<b><u>PUBLIC VISÉ</u></b>	<b><u>PRÉREQUIS</u></b>	<b><u>DURÉE</u></b>	<b><u>PRIX</u></b>
Agents immobiliers et directeurs d'agences immobilières	Aucun	1 jour (7 heures)	1 000 euros net de taxes

**OBJECTIFS**

**Objectif global :**

La formation a pour but de maîtriser une vente de biens en VEFA.

**Objectifs pédagogiques :**

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Lire et constituer un contrat de réservation
- Mettre en oeuvre les garanties offertes à l'acquéreur



## **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Cette formation est présentée par un formateur en distanciel ou en présentiel, dans nos locaux ou dans les locaux de votre entreprise.

L'enseignement est proposé en individuel ou par petits groupes de personnes de niveau comparable. Pour permettre l'interaction dans le groupe, la formation de groupes est limitée à 6 personnes.

Avant le démarrage de la formation, un échange avec nos formateurs/formatrices sera nécessaire dans le souci de recueillir vos attentes et besoins.

Tout au long de la formation, chaque notion est expliquée par des slides, suivie d'exercices pratiques. Une mise en pratique sur vos supports professionnels et/ou personnels vous sera également proposée.

En fin de formation, un test d'évaluation permettra de déterminer si les objectifs de départ ont été pleinement, partiellement ou pas atteints.

Un support de cours complet et un certificat de réalisation sont remis en fin de formation.

## **INSCRIPTION**

Inscription par téléphone ou par mail.

Le bulletin d'inscription est téléchargeable dans la rubrique *Contactez-nous* de notre site.

## **DÉLAI DE RÉPONSE**

- 1) Nous revenons vers vous sous 48h pour confirmer la faisabilité de votre formation.
- 2) Nous revenons vers vous sous 72h après obtention de votre financement pour la planification de votre formation.
- 3) Votre formation pourra débuter sous un minimum de 11 jours ouvrés (en respect du cadre légal imposé par la Caisse des Dépôts et Consignations).

## **ACCESSIBILITÉ**

En tant que personne en situation de handicap, vous avez accès à nos formations.

Pour plus de renseignements, merci de contacter Daniel, notre référent handicap/formation :

[contact@acogia.com](mailto:contact@acogia.com)

---

### ACOGIA FORMATION

Siège social : 83 Bis Bd Mantega Righi 06100 NICE – Bureaux : 6 Rue Adolphe de Rothschild 06000 Nice

Tél : 06.62.67.92.50 - Email : [contact@acogia.com](mailto:contact@acogia.com) - <http://www.acogia.com>

SIRET : 848 356 549 00016 RCS Nice – NDA : 93 06 09077 06



## CONTENU

### **A. Le contrat de réservation (1h30)**

- Que doit contenir le contenu du contrat de réservation ?
- Quels documents doivent être remis à l'acquéreur suite à la signature du contrat de réservation ?
- L'acquéreur peut-il revenir sur son engagement ?

### **B. Rendez-vous chez le notaire pour l'acte authentique et paiement du prix (1h)**

### **C. Livraison de l'appartement : prise de possession du logement (1h)**

### **D. La mise en oeuvre des garanties offertes à l'acquéreur (1h)**

### **E. Avantages et inconvénients de la Vefa (1h30)**

- Avantages
- Inconvénients

### **F. Exercice : comparer des prix de biens anciens/neufs (1h)**

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ». (Article L122-4 du Code de la propriété intellectuelle).

*MAJ 19 janvier 2022*

---

ACOGIA FORMATION

Siège social : 83 Bis Bd Mantega Righi 06100 NICE – Bureaux : 6 Rue Adolphe de Rothschild 06000 Nice

Tél : 06.62.67.92.50 - Email : [contact@acogia.com](mailto:contact@acogia.com) - <http://www.acogia.com>

SIRET : 848 356 549 00016 RCS Nice – NDA : 93 06 09077 06